

Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 - semaine du 3 au 21 août

	Au 20/08	Var vs 30/07
EUR/CHF	1,0802	+0,59%
USD/CHF	0,9127	-0,21%
SMI	10 229.92	-1,33%
Taux 10a	-0,46	+6pb

Crise du Covid-19

Situation sanitaire au 21 juillet à 15h

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 21 août	39 232	1 718
Jeudi 20 août	38 926	1 718
Mercredi 19 août	38 662	1 718
Mardi 18 août	38 352	1 716

Frontières : Le Conseil fédéral a édicté des restrictions d'entrée sur le territoire suisse à des fins touristiques pour les ressortissants de pays hors de l'Espace Schengen, soit 160 pays. Les restrictions s'appliquent aux étrangers en provenance de ces pays souhaitant entrer en Suisse pour un séjour non soumis à autorisation, soit les séjours d'une durée de trois mois au plus sans avoir pour but d'exercer une activité lucrative. Toutefois, 20 pays sont exemptés de ces restrictions, dont 5 membres de l'UE (Bulgarie, Chypre, Croatie, Irlande et Roumanie).

Masques : Le port du masque est obligatoire dans les avions à partir du 15 août pour les vols de lignes et de charters au départ ou à destination de la Suisse. Cette mesure s'applique indépendamment de la compagnie aérienne.

Quarantaine : La liste actualisée des pays et régions à risque, entraînant une quarantaine de 10 jours au retour de suisse, contient 53 territoires, dont 5 Etats-membres de l'UE (Belgique, Espagne hors îles Canaries, Luxembourg, Malte, Roumaine). Par ailleurs, les diplomates étrangers sont exemptés de quarantaine à leur entrée en Suisse si cela est nécessaire au bon fonctionnement des ambassades.

Vaccin : Le laboratoire zurichois Molecular Partners livrera les 200 000 premières doses de son médicament contre le Covid-19 à la Confédération en cas d'homologation. Les premiers tests sur l'homme sont prévus à l'automne. Par ailleurs, la Suisse a précommandé 4,5 millions de vaccins auprès du laboratoire américain Moderna. Ce vaccin expérimental est produit par le groupe suisse Lonza.

Restrictions sociales : Les manifestations de plus de 1 000 personnes ne seront plus interdites par la Confédération à partir du 1er octobre 2020. Elles devront cependant respecter des mesures de sécurité qui seront définies d'ici au 2 septembre par l'administration fédérale et recevoir une autorisation des autorités cantonales tenant compte de la situation épidémiologique locale.

Désinfectants : Le Conseil fédéral prolonge jusqu'au 31 décembre 2021 l'exonération de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils pour les désinfectants de surfaces. L'exonération devait initialement prendre fin le 31 août 2020.

Situation économique

Chômage : Au cours du second trimestre 2020, le taux de chômage suisse au sens du BIT s'établit à 4,6%, soit une hausse de 0,4% en glissement annuel.

Inflation : L'indice des prix à la consommation a connu une baisse 0,9% au mois de juillet 2020 en glissement annuel.

Commerce extérieur : Au mois de juillet 2020, corrigé des variations saisonnières, les exportations suisses ont connu une hausse de 1,1% en glissement mensuel, pour un total de 17,7 milliards CHF (2,6% du PIB). Les importations suisses ont augmenté de 2,5%, pour un total de 15,1 milliards CHF (2,2% du PIB). Les secteurs de l'horlogerie, de la bijouterie et des machines ont connu une hausse de leurs exportations, *a contrario* des secteurs chimiques et pharmaceutiques.

Production / secteur secondaire : La production dans le secteur secondaire a reculé de 7,7% au deuxième trimestre 2020, en glissement annuel.

Conjoncture / entreprises : Selon le centre d'études conjoncturelles du KOF, les faillites d'entreprises ont reculé de 21% entre mars et juillet en glissement annuel.

Migration : Au cours du premier semestre 2020, le solde migratoire des résidents permanents de l'UE/AELE/UK en Suisse s'établit à 17 103. Le solde migratoire des résidents non permanents issus de l'UE/AELE/UK s'établit à -9 617, soit une baisse de 262,5%. Cette forte baisse est imputable aux restrictions d'entrées sur le territoire suisse liées à la crise du Covid-19 comprises entre le 25 mars et le 8 juin 2020.

Accords de libre-échange : Le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié une analyse sur l'utilisation des accords de libre-échange conclus par la Suisse. L'analyse souligne qu'en 2018, ces accords ont permis des économies de droits de douane de 2,5 milliards CHF pour les importateurs et consommateurs suisses, et d'1,8 milliard CHF pour les exportateurs. Ces économies représentent respectivement une utilisation de 73% et de 80% du potentiel d'économies offert par ces accords de libre-échange.

Apprentissage : Fin juillet 2020, près de 66 000 contrats d'apprentissage étaient en cours d'exécution en Suisse, soit une diminution de 1% en glissement annuel. Certains cantons connaissent toutefois une plus forte baisse, comme les cantons de Vaud, Genève et du Tessin faisant face à une diminution de 10% en glissement annuel.

Aide publique à l'exportation : L'accès à l'assurance suisse contre les risques à l'exportation sera simplifié du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020.

- Le taux de couverture maximal de l'assurance de crédit de fabrication, garantie octroyée aux institutions financières fournissant un crédit aux entreprises pour une opération d'exportation, sera de 95% (contre 80% actuellement).
- Le taux de couverture maximal de la garantie de Bonds, garantie octroyée aux institutions financières qui fournissent une garantie contre les insolvabilités des exportateurs, sera de 100% (contre 90% actuellement).
- L'établissement public en charge de ces assurances pourra assurer la couverture des opérations d'exportation comprenant une part minimale de valeur ajoutée suisse de 20% (contre 50% actuellement), de même que celle avec une part inférieure à 20% si ces opérations correspondent aux objectifs de la politique commerciale décidée par la Confédération.

Secteur financier

Marchés financiers : Selon le rapport Switzerland 2020 du cabinet londonien Brand Finance, depuis le début de l'année 2020 les 50 marques suisses les plus fortes ont perdu 15 milliards CHF en valeur. Cela représente une baisse de 11%. Nestlé conserve la première place parmi les 50 premières marques suisses avec une valeur financière s'élevant (pour la seule marque et non pour le groupe) à 20,2 milliards CHF, soit une hausse de 6% depuis le début de l'année.

Secteurs non financiers

Tourisme : L'hôtellerie suisse a enregistré 9,9 millions de nuitées au premier semestre 2020, soit une baisse de 47,5% en glissement annuel.

Agroalimentaire : La filiale nutrition de Nestlé (Nestlé Health) a racheté le spécialiste de produits diététiques américain IM Healthscience. Les détails financiers de l'opération n'ont pas été dévoilés.

Aérien : Le Conseil fédéral accorde à l'entreprise de navigation aérienne Skyguide une aide financière de 400 millions CHF au maximum pour la période 2020-2021. En vertu de l'accord sur le transport aérien entre l'UE et la Suisse, ces fonds ne seront affectés qu'à l'exécution de tâches relatives à la souveraineté de la Suisse, soit dans le cas d'espèce au service de la navigation aérienne civile et militaire.

Aérien : La compagnie aérienne Swiss a connu une baisse de son chiffre d'affaires de 55% au premier semestre 2020, soit une baisse de 266,4 millions CHF.

Ferroviaire : La Confédération va soutenir les entreprises de transport public et de fret ferroviaire à hauteur de 690 millions CHF. Au sein de ce montant, 330 millions seront dédiés aux investissements et donc viendront abonder le fonds d'infrastructure ferroviaire de la Confédération.

Télécommunication : L'entreprise de télécommunication américaine Liberty Global souhaite racheter Sunrise pour un montant de 6,8 milliards CHF. L'opérateur suisse a recommandé à ses actionnaires de souscrire à cette offre. Liberty Global est déjà propriétaire d'un autre opérateur suisse, UPC. Le rachat de Sunrise pourrait déboucher sur une fusion avec UPC afin de donner naissance à un opérateur d'envergure face à Swisscom.

Pharmaceutique : Novartis obtient l'autorisation de la Commission européenne de commercialiser sur le marché européen son antipsoriasique (le Cosentyx). Le Cosentyx n'est pas encore homologué aux Etats-unis.

Agenda législatif

Assurance-chômage : Le Conseil fédéral transmet au Parlement le projet de financement supplémentaire de l'assurance-chômage d'un montant maximum de 14,2 milliards CHF (2% du PIB) pour 2020. Ce financement permettra d'éviter la hausse des cotisations salariales prévues par le frein à l'endettement lorsque la dette annuelle de l'assurance-chômage dépasse les 8 milliards CHF (1,2% du PIB). Le projet de loi sera examiné par le Parlement lors de la session d'automne 2020.

Fonds d'investissement : Le Conseil fédéral transmet au Parlement le projet de loi modifiant les placements collectifs. Cette modification permettra d'exempter certains placements collectifs – propices aux investissements alternatifs - de l'obligation d'obtenir une autorisation ou une approbation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, à condition que ces fonds ne soient pas ouverts au public. Le Parlement examinera le projet lors du second semestre 2020.

Loi Covid-19 : Le Conseil fédéral soumet au Parlement le projet de loi qui intègre en droit standard certaines mesures prises par la Confédération dans le cadre des pouvoirs élargis dont il bénéficiait lors de la crise du Covid-19. Le Parlement examinera le projet de loi lors de la session d'automne 2020.

[Financement des mesures de lutte contre la crise du coronavirus](#) : L'exécutif fédéral demande au Parlement des crédits supplémentaires à hauteur de 770 millions CHF pour financer le dépistage du coronavirus, le soutien auprès d'entreprises du secteur aérien (Skyguide) et ferroviaire. Pour rappel, le Parlement a déjà autorisé des crédits supplémentaires d'un montant de 31 milliards CHF pour financer les mesures dans la lutte contre la crise du coronavirus, ainsi que 42 milliards de crédits d'engagement pour les cautionnements et garanties octroyées par la Confédération à diverses entreprises.